

Sommaire

- 3 | République démocratique du Congo – Des clubs d'écoute en Province Orientale pour lutter contre la pauvreté
- 5 | Burundi – Nouveaux clubs d'écoute Dimitra, un exemple de synergie
- 6 | Un partenariat FAO et ONU Femmes pour des clubs d'écoute Dimitra en RDC et au Burundi
- 7 | ... et des clubs d'écoute Dimitra en Mauritanie et au Sénégal
- 8 | Série Portraits : Ali Abdoulaye, ONG VIE
- 10 | Niger – De l'information à l'action. La plate-forme multifonctionnelle de Gasseda
- 11 | Accélérer l'autonomisation économique des femmes rurales. Programme conjoint FIDA, FAO, PAM et ONU Femmes au Niger
- 12 | CoOPéquité : Promouvoir la gouvernance et l'équité au sein des organisations de producteurs et de productrices au Niger
- 14 | Mini-foires d'échange de bonnes pratiques au Niger et au Burkina Faso
- 16 | Bénin – Des micro-jardins contre la malnutrition
- 17 | Togo – Un crochet contre les déchets
- 18 | Ethiopie – Dr. Bogaletch Gebre, Lauréate du Prix Roi Baudouin pour le Développement en Afrique 2012-2013
- 20 | Mali – L'autonomisation des femmes herboristes à Bamako et Ségou
- 21 | Ressources FAO
- 23 | Autres ressources



© FAO/Giulio Napolitano

Amies lectrices, amis lecteurs,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans le bulletin Dimitra 23, qui illustre les dernières activités et résultats du projet, notamment le développement et l'impact croissant des clubs d'écoute. Ces succès se traduisent par une reconnaissance accrue de l'approche Dimitra et une forte augmentation des partenariats. On trouvera également des exemples de bonnes pratiques transmises par des organisations de notre réseau.

Le projet des clubs d'écoute en Province Orientale (République démocratique du Congo, RDC) prend de l'ampleur : 43 clubs ont déjà vu le jour. Leur création a été accueillie avec enthousiasme par les populations rurales de cette région très enclavée. Aujourd'hui, les femmes et les hommes membres des clubs, en lien avec les organisations paysannes de la région, peuvent commencer à rêver à un futur différent, faire entendre leur voix et agir pour un développement rural plus équitable et durable.

Au Burundi et dans la province Sud-Kivu en RDC, c'est un partenariat stimulant qui s'est mis en place : la FAO et ONU Femmes travaillent ensemble à la naissance d'un réseau de clubs d'écoute pour contribuer à l'autonomisation socio-économique des femmes, des hommes et des jeunes en milieu rural. Dynamique similaire en Mauritanie et au Sénégal, où la FAO va mettre en place un projet transfrontalier de clubs d'écoute Dimitra.

L'approche des clubs d'écoute Dimitra a des impacts très concrets. A Gasseda (Niger), le groupement de femmes membres du club d'écoute a pu bénéficier d'une plate-forme multifonctionnelle par le biais du PNUD. Les femmes disent avoir pu obtenir cet équipement grâce aux compétences de plaidoyer et de leadership acquises dans leurs clubs d'écoute. Elles ont ainsi pu organiser leur propre plaidoyer, expliquer leur besoins et montrer leur motivation.

Dans le cadre de la série de portraits de personnes leaders, nous vous offrons un entretien avec un homme exceptionnel : Ali Abdoulaye, coordinateur de l'ONG VIE, partenaire de Dimitra dans le Sahel. Ali souligne l'influence de Dimitra, surtout avec les clubs d'écoute, sur sa vie professionnelle et privée et sur les activités de son organisation. Il relève les importants

changements de comportements en termes d'autonomisation des femmes dans certains villages et croit en un futur meilleur pour tous.

Egalement au Niger, un nouveau programme de la FAO, CoOPéquité, intervient pour soutenir le développement d'organisations de producteurs et productrices agricoles (OP) équitables, efficaces et performantes.

FAO-Dimitra est une composante du programme de partenariat FAO-Belgique « Gestion des Connaissances et Genre ». Le projet « Capitalisation des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire », autre composante de ce programme, a récemment organisé deux foires d'échange de bonnes pratiques, au Niger et au Burkina Faso. Un autre article montre l'un des effets d'une foire aux savoirs organisée au Niger en 2010. L'un des participants, Martin Tohou, Directeur Exécutif de l'ONG GRAAB au Bénin, avait été frappé par la technique des micro-jardins. Il a ensuite lancé l'activité dans sa famille et avec les bénéficiaires de son ONG. Avec grand succès.

Dans un autre exemple de transfert de connaissances, cinq Béninoises sont allées au Togo former des femmes dans le cadre d'une activité génératrice de revenus couplée à du recyclage : faire du crochet avec des sacs en plastique. Au Mali, l'ONG Aidemet travaille pour le renforcement de l'autonomie économique et la valorisation du rôle social des femmes herboristes.

Enfin, en mai 2013, le Prix Roi Baudouin pour le Développement en Afrique sera décerné à l'Ethiopienne Bogaletch Gebre « pour son leadership mobilisateur et sa détermination, en s'appuyant sur un parcours personnel remarquable, à renforcer la position des femmes en Ethiopie et à construire, à partir des communautés, un véritable mouvement pour le changement social ».

Je vous souhaite une bonne lecture !

Rob Vos

Directeur

Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural
Département du développement économique et social
de la FAO

CONTACTEZ-NOUS

FAO-Dimitra

Bureau de Liaison de la FAO avec l'Union Européenne et la Belgique
30, boulevard Simon Bolivar (20ème étage)
B-1000 Bruxelles, Belgique

Eliane NAJROS, *Coordinatrice du projet*
Maartje HOUBRECHTS, *Chargée de projet*
Yannick DE MOL et Christiane MONSIEUR, *Spécialistes genre, information et communication*

+32 2 204.07.49

dimitra@fao.org – www.fao.org/dimitra

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la vente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2013



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

Avec le soutien financier du Service Public Fédéral des Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement (DGD) Belgique.